



**Préfecture de Police  
Préfecture de Paris  
Monsieur le Préfet  
Michel Cadot  
11 Rue des Ursins  
75 004 Paris**

Paris, Le 7 novembre 2016

**Lettre RAR**

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à votre courrier demandant notre avis en date du 22 septembre 2016 relatif à la création d'une Zone Touristique (ZT) dénommée Vill'Up située à Paris 19<sup>ème</sup>, nos quatre organisations (CGT Commerce Paris, SCID, SUD Commerce et Seci-Unsa), rassemblées au sein du CLIC-P, émettent un avis négatif.

Les raisons de notre opposition sont les suivantes :

- En premier lieu, nous nous étonnons que l'auteur de la demande, ne soit pas connu, celle-ci n'est pas signée (à moins que ce ne soit l'Etat lui-même). De plus, cette dernière date de janvier 2016 et ne saurait être assimilée à une étude d'impact.

Sur le fond, nombre des arguments contre cette demande figurent dans la brochure de l'aménageur :

- <http://www.apsysgroup.com/wp-content/uploads/2014/05/20150622-VILLUP-Paris-La-Villette.pdf>

Ce dernier vise la clientèle de proximité (cf. page 6) là où, dans la demande, il est indiqué que le but est d'assurer le rayonnement de la Cité des Sciences.

On notera que celle-ci, inaugurée en 1986 et fermée par ailleurs le lundi, n'a pas attendu l'ouverture d'un centre commercial pour être fréquentée et que ses visiteurs n'y viennent pas pour faire leurs courses mais précisément dans une démarche culturelle et de loisirs.

Il n'y a donc pas de complémentarité dans la démarche et il n'est pas nécessaire de satisfaire des besoins commerciaux sans rapport avec la démarche de fréquentation du parc, certaines des activités dominicales telles la restauration étant déjà pourvues.

Le nombre de congrès organisés spécifiquement le dimanche n'est lui pas précisé.

Sur le plan commercial :

- Le transfert d'activité d'autres enseignes vers celle du lieu profitant de la ZT n'est pas abordé ; de même que la proximité d'autres zones d'ouverture dominicale permanente, en particulier celles de Montmartre et Le Millénaire à Aubervilliers, qui pourvoient déjà aux besoins de la population.

### Sur l'emploi :

- Selon l'aménageur, la commercialisation du centre est bouclée ; la quasi-totalité des enseignes retenues dispose déjà de magasins ouverts le dimanche sur Paris et sa région :
- <http://www.apsysgroup.com/wp-content/uploads/2014/03/VillUp-CP-commercialisation-08-04-20151.pdf>

Pour l'aménageur et visiblement pour les enseignes votre autorisation est déjà de mise puisque l'une de ces enseignes, Cultura, recrute sur son site des étudiants pour le week-end ce qui constitue de surcroît une discrimination à l'embauche :

- <http://cultura.gestmax.fr/967/1/job-etudiant-h-f>

Le nombre de salariés employés le dimanche par rapport au chiffre d'affaires escompté est lui exprimé en équivalent temps plein en dépit ce qui précède. Quant au renvoi à des contreparties, il n'est pas encore fixé.

### Sur l'environnement :

- L'impact des circulations induites n'est pas évalué.

Plus généralement, la création d'une nouvelle zone permanente d'ouverture dominicale, qui viendrait s'ajouter aux 12 ZTI existantes ainsi qu'aux 6 gares, viendrait marquer une généralisation du travail le dimanche dans la capitale.

Nous sommes résolus en cas de classement en ZT, à engagé un recours en annulation.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération.

### Pour les organisations syndicales :

- **SCID : Alexandre Torgomian** – [secretariat@syndicat-commerce.fr](mailto:secretariat@syndicat-commerce.fr)  
**21, boulevard Haussmann - 75009 Paris**
- **SECI-Unsa : Eric Scherrer** - [e.scherrer.seci@free.fr](mailto:e.scherrer.seci@free.fr)  
**3, rue du Château-d'Eau - 75010 PARIS**
- **CGT : Karl Ghazi** - [uscommerceparis@free.fr](mailto:uscommerceparis@free.fr)  
**67, rue de Turbigo - 75003 Paris**
- **SUD : Laurent Degousée** - [sudcommerce@yahoo.fr](mailto:sudcommerce@yahoo.fr)  
**13, rue d'Armaillé - 75017 Paris**

Copie :

- Mairie du 19<sup>e</sup> Arrondissement ;
- Mairie de Paris